

## LE POINT SUR LE DOSSIER...



**Pour la sécurité du public, la réouverture de la Patinoire de Deuil-La Barre, a été suspendue à compter du 8 septembre, en application du légitime principe de précaution.**

**A**vant même la rentrée de septembre, la Ville se préparait à la réouverture de la Patinoire pour la saison sportive 2017/2018. La remise en glace était en cours ainsi que les nouveaux tracés pour le hockey. Tout était prêt pour accueillir démonstrations et initiations de hockey, de danse lors de la journée Accès Assos du 10 septembre.

Dans le même temps et afin de préparer le transfert de la patinoire à la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, un bureau d'études avait été diligenté afin d'établir un diagnostic « réhabilitation d'ouvrages de bâtiment tous corps d'état ». L'objectif étant de réaliser un diagnostic dans le cadre de la réalisation d'une opération consistant à réhabiliter et moderniser le bâtiment existant. Dès avant l'été, des mesures conservatoires avaient été prises au niveau du pignon sud. Or les premières analyses du bureau d'études ont révélé des éléments qui méritaient une vigilance particulière et ont contraint la Municipalité à ne pas ouvrir l'équipement aux usagers, pour des raisons de sécurité du public.

renovation lourde qui nécessitera une recherche de financements multiples (institutionnels, Fédérations sportives, éventuels partenaires privés...). Il est évident que la Ville, à elle seule, ne peut prendre en charge cette rénovation.

**En conséquence, cet équipement reste donc fermé, pour des raisons évidentes de sécurité du public et pour une durée indéterminée.**

Vous avez été nombreux à réagir suite à la fermeture de la patinoire. La Ville a pris ce dossier à bras le corps, en rencontrant les différents partenaires et soutiens financiers notamment Luc Strehaiano, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, compte tenu de l'intérêt communautaire affirmé de la patinoire de Deuil-La Barre (seulement 36% de la fréquentation est Deuilloise, le reste se répartissant entre les villes voisines). Le Président a manifesté tout l'intérêt qu'il portait à ce dossier.

C'est ainsi qu'un dossier exhaustif de demandes de financement sera présenté à l'ensemble des partenaires potentiels dans les meilleurs délais possibles. La Ville poursuit l'accompagnement des utilisateurs membres du Club des sports de glace, tant pour le transport des sportifs que dans la recherche de créneaux horaires dans les patinoires alentour.

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, intervient auprès de ses collègues, Maires des communes

disposant d'une patinoire, afin d'examiner avec bienveillance les demandes d'utilisation. En effet, la fermeture de cet équipement va malheureusement perdurer.

Soucieux de la transparence de l'information, la Ville ne manquera pas de tenir régulièrement informés les Deuillois de l'état d'avancement de ce dossier. ■



Il est à noter que depuis le début de la Délégation de Service Public en 2012, la Ville a investi 750 000€ pour un certain nombre de travaux nécessaires: de rationalisation des fluides, réfection et mise en accessibilité du bâtiment et des espaces d'accueil du public, des sanitaires, aménagement d'espaces administratifs, rénovation du hall d'accueil, du bar et de la banque de distribution des patins et le renouvellement complet du stock de ces patins... Malgré les travaux effectués cet été sur le pignon sud par l'entreprise « Les Charpentiers de Paris », la Ville ne soupçonnait pas le danger imminent signalé dès les premières conclusions du bureau d'études remises début septembre.

**“ L'État général du bâtiment, datant des années 70, implique une rénovation lourde. ”**

Mi-octobre, les conclusions du bureau d'études du rapport du diagnostic technique et fonctionnel de la patinoire, ont confirmé la fermeture de celle-ci. Il s'avère que l'état général du bâtiment, datant des années 70, implique une